

Compte rendu Réunion CMPN du 13 Janvier 2018

(Après-midi)

Médecins présents : Anne Henckes, François Xavier Lécuyer, Jean Pierre Pham Van, Patrick Landon, Eric Sarrazin, Fred Di Méglio, Carl Willem, Bernard Pillet, Jean Yves Doris, Charles Mercier Guyon, Valérie Poncin, Etienne Cocqueel, Jacques Piquet, Jean Claude Grill, Thierry Krummel, François Vo Dinh, Jean François Glez, André Grousset, Patrick Ecclan

Médecins absents et / ou excusés : Bruno Lemmens, Jean Michel Pontier, Patrick Ragot, Laurent Marcoux, Michel Royer, Philippe Hélias, Ronan Divanac'h, Régis Frézals, Yves Lécuyer

1 / Informations concernant l'organisation de l'AG d'Amnéville

- Vendredi 23 Mars : réunion de la CMPN à 15 h sur Amnéville (salle à déterminer mais probablement salle réservée à l'Hôtel Marso)
- Samedi matin 24 Mars réunion de la CMPN : Salle de l'Hôtel Marso
- Samedi après-midi 16 h : début de l'AG de la FFESSM au Centre des Congrès

Pour l'hébergement et le repas du vendredi soir : Anne envoie mail à chacun pour l'organisation.

2 / Réponse du CNOM à la lettre envoyée par Anne le 29/08/2017 au nom de la CMPN pour questionnements sur le CACI (voir compte rendu réunion d'octobre) : lettre communiquée en pièce jointe

Il est indiqué notamment que « un modèle de certificat médical peut être proposé (mais non imposé) ... » ; compte-tenu de cela, la CMPN va recommander de nouveau au CDN que les visites médicales des jeunes plongeurs de 8 à 14 ans rentrent dans les exceptions au tout médecin, c'est-à-dire soient réalisées par un médecin du sport, fédéral, ou diplômé de médecine subaquatique

⇒ Proposition approuvée à l'unanimité, à soumettre au vote du CDN

3/ Mise à jour du règlement médical :

Travail de mise à jour et modification réalisé au cours de la séance de ce jour sur le règlement médical

Le Secrétaire Général a souhaité une réunion pour les mises à jour du règlement médical, avec la présidente de la CMPN, le MFN et le Directeur de la fédération. Celle-ci est prévue le 31 janvier. Anne sera représentée par FX Lecuyer. Elle a dans le débat initial, concernant l'organisation de cette réunion, rappelé que cette réunion en petit comité n'est pas prévue dans le règlement intérieur de la fédération, le règlement médical étant élaboré par la CMPN et le MFN, soumis pour avis à la CJN et proposé à l'approbation au CDN ; elle a rappelé la légitimité du médecin élu au CDN à participer à cette réunion car le médecin élu au CDN est réglementairement l'interface entre la commission médicale et l'instance dirigeante. Fred Di Méglio a également demandé à participer à cette réunion à laquelle il n'a pas été invité, réponse en attente...

Texte élaboré et modifié durant la séance en annexe :

- Le modèle de CACI a été modifié suivant les remarques du CDOM auquel il a été soumis (Cf courrier)
- Chapitre III : Questionnaire de santé « QS – SPORT » Il est décidé de faire figurer l'ensemble de l'article 10 concernant les recommandations pour la délivrance du CACI au dos de celui-ci.
- L'annexe du chapitre IV a été modifiée, tenant compte de l'absence souvent de médecin sur les compétitions d'apnée conformément aux remarques du Secrétaire Général
- Dans le chapitre V : Ont été rajouté l'article 19 / Le Questionnaire de surentrainement en annexe V- 4

4 / Deux dossiers médicaux ont été étudiés : les conclusions de la CMPN seront données aux médecins ayant adressé les dossiers étudiés

5 / Candidature du Dr Lionel MALAN comme médecin fédéral à Djibouti : validé à l'unanimité, rattaché à la région Aquitaine (Valérie Poncin)

6 / Validation de la fiche de recueil d'incidents / accidents lors des manifestations fédérales et de la fiche de rapport sanitaire de manifestation

Fin de réunion 17 h 00

Dr Anne HENCKES
Présidente CMPN

Dr Patrick LANDON
Secrétaire CMPN